

LE JUS DU PELERIN

(anonyme)

Achille JUBINAL (1810-1875) (traduction)

1834

Texte établi par Paul FIEVRE, juillet 2020

Publié par Ernest et Paul Fièvre pour Théâtre-Classique.fr, Juillet 2020.
Pour une utilisation personnelle ou pédagogique uniquement. Contactez
l'auteur pour une utilisation commerciale des oeuvres sous droits.

LE JUS DU PELERIN

PARIS, CHEZ TÉCHENER, PLACE DU LOUVRE, n°12 ;
SILVESTRE, RUE DES BONS-ENFANTS, n°30.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

1834

ACTEURS

LE PÉLERIN.
GAUTIER, appelé d'abord le Vilain.
GUIOS.
WARNIERS.
RAGAUS.

La scène est à Arras

*Nota : Extrait de "Théâtre français au moyen-âge". Paris
: Firmin Didot, Frère. 1842. pp 97-101*

LE JUS DU PELERIN

LE PÉLERIN.

Or paix, or paix ! Seigneurs, et écoutez-moi : je vous dirai, si (vous) attendez un peu, nouvelles par lesquelles le pire de vous sera amendé. Or taisiez-(vous) tous, (tenez-vous) coi, et ne m'interrompez pas. Seigneurs, je suis pèlerin, et j'ai fait maint voyage par villes, par châteaux, par cités, par défilés, et j'aurais bien besoin d'avoir du repos, car je n'ai pas très bien trouvé ma nourriture partout. Il y a bien trente cinq ans que je n'ai pas arrêté, et j'ai depuis été en maint bon lieu et vers maint saint, j'ai été au Sec-Arbre et jusqu'à Duresté, je remercie Dieu qui m'en a prêté l'esprit et le pouvoir. J'ai été en Faménie, en Syrie et à Tyr ; Je suis allé dans un pays où l'on est si véridique que l'on y meurt sur l'heure quand on y veut mentir, et cela est tout à fait commun.

LE VILAIN.

Je t'en veux démentir, car, à nous qui t'écoutons, (tu) nous fait vessie pour lanterne. Vous aimeriez mieux être assis en la taverne que d'aller au moûtier.

LE PÉLERIN.

Péché fait qui me frappe, car je suis très las ; j'ai été à Luzerne, en Terre de Labour, en Toscane, en Sicile ; je m'en revins par le Pouille ou l'on s'entretint beaucoup d'un clerc net et subtil, gracieux et noble, et qui n'avait pas son pareil au monde ; il fut natif de cette ville ; il était ici appelé maître Adam le Bossu, et là, Adam d'Arras.

LE VILAIN.

Très mal venu soyez, sire, comme vous avez pelé nos aulx ! Est-il pour gueuser très bien entripaillé ? Allez vous en d'ici, mauvais vilain puant, car je sais de source certaine que vous êtes un truand : or fuyez tôt, ne tardez pas, ou vous le paierez.

LE PÉLERIN.

Vous êtes trop turbulent ; attendez un peu à cette heure que j'aie fait mon récit. Or paix, pour (l'amour de) Dieu, Seigneur ! Ce clerc dont je vous conte était aimé et prisé du Comte d'Artois, et je dirais bien à quel propos : ce maître Adam savait composer dits et chants, et le Comte désirait trouver un tel homme. Quand il fut en rapport avec lui, il l'alla prier de lui faire un dit pour éprouver son

Moûtier : Vieux mot qui signifie monastère et qui ne s'emploie plus que dans le style plaisant ou familier ou archaïque. [L]

esprit. Maître Adam, qui sut bien en venir à bout, en fit un qui doit très bien se souvenir ; car il est très bien à ouïr et bon à retenir. Le COMte n'aimerait pas mieux cinq cents livres. A cette heure maître Adam est mort ; que Dieu lui fasse merci ! J'ai été à sa tombe, et j'en remercie Jésus-Christ. Le COMte me la montra (grâces lui soient rendues !) quand j'y fut l'année passée.

LE VILAIN.

Vilain, fuyez d'ici ! Ou vous serez très bien battu et déshabillé ; vous serez autrement revêtus au logis.

LE PÉLERIN.

Et comment vous nomme-t-on, (vous) qui êtes si têtus ?

LE VILAIN.

Comment, sire vilain ? Gautelos le Têtus.

LE PÉLERIN.

Or veuillez un peu, beau doux ami, attendre ; car on m'en a fait entendre bien long (au sujet) de cette fille, (et) qu'en l'honneur du clerc que Dieu a voulu prendre, l'on doit ici dire et apprendre ses dits ; et je me suis pour cela ici arrêté.

GAUTIER.

Fuyez ! Ou vous serez battu, car diables vous rapporté. Je vous ai tantôt trop bien traité, car je ne vous ai pas chapriné, et ces saints ne sont pas enfoncés ; ils ont vu maint roi en France

LE PÉLERIN.

Hé ! Vrai Dieu, envoyez souffrance à tous ceux qui me font tort.

GUYOT.

Warnier, as-tu ouï le discours de ce paysans, et comment il nous va disant les bourdes qu'il nous souffle à la figure ?

WARNIER.

Oui. Donne-lui un soufflet ; je sais bien que c'est un mauvais homme.

GUIOT.

Tenez, maintenant allez au logis, et ne venez plus ici, vilain.

ROGAUT.

Rogaut, il s'en faut de peu que je ne crève, tant sa parole m'ennuie.

ROGAUT.

Taisez-vous, Warnier ; il parle de maître Adam, le clerc honorable, le gai, le large donneur, qui était plein de toutes les vertus ; de tout le monde (il) doit être plaint, car (il avait mainte belle grâce, et par dessus tout (il) savait faire de beaux dits, et était parfait chanteur.

WARNIER.

Savait-il donc enchanter les gens ? Or, prisé-je bien moins son affaire.

ROGAUT.

Nenni, mais (il) savait chansons faire, jeux-partis et motet entés ; il eut fit en grande abondance, et ballades, je ne sais combien.

WARNIER.

Je te prie donc de m'en chanter une qui soit quelque peu commune.

ROGAUT.

Volontiers vraiment ; j'en saisi une qu'il fit, que je te chanterai.

WARNIER.

Or dis, et je t'écouterai, et finissons tous nos débats.

ROGAUT.

Il chante

Il n'est si bonne viande que de matous.

Celle-ci est-elle bonne, ami Warnier, dis ?

WARNIER.

Elle est l'é... de votre mère : doit-on priser telle chanson ? Par le c...-Dieu ! J'en appris hier une qui en vaut les quarante.

ROGAUT.

Par amour (pour moi), Warnier, maintenant chante-la.

WARNIER.

Volontiers, fois que dois à mon amie.

Il chante

Se je n'i alloie, je n'iroi-e lie.

De tel chant se doit-on vanter.

ROGAUT.

Par (ma) foi ! Tu as aussi bonne grâce à chanter qu'un ours à souffler.

WARNIER.

Mais c'est vous qui êtes l'ours...

ROGAUT.

Par (ma) foi ! À cette heure je suis fort courroucé de votre humeur terrible ; je ferais aujourd'hui grand' folie si je partageais vos idées. Beau prud'homme, mon avis est que (vous) ne fassiez ici plus de bruit.

LE PÉLERIN.

(Me) conseillez-vous donc que je m'en aille ?

ROGAUT.

Oui vraiment.

LE PÉLERIN.

Et je m'en irai, je ne dirai plus mot ; car je n'ai (pas) besoin qu'on me frappe.

GUIOT.

Hé, Dieu ! Je ne mangerai (pas) depuis tierce, et (il) est déjà plus que nonne de la journée, et je ne puis rester si je ne bois, ou dorme, ou mâche. Je m'en vais, j'ai fait ma tâche, et je n'ai ici plus rien à faire.

ROGAUT.

Warnier !

WARNIER.

Quoi ?

ROGAUT.

Veux-tu bien faire ? Allons vers Ayette à la foire.

Ayette : petit village du Pas-de-Calais
à 10km au sud d'Arras.

WARNIER.

Soit ! Mais auparavant je veux aller boire : malheur ait
qui n'y viendra !

FIN

PARIS, CHEZ TÉCHENER, PLACE DU LOUVRE, n°12 ;
SILVESTRE, RUE DES BONS-ENFANTS, n°30.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].